

Appel à projets n°2016-10-07

Création d'une unité de foyer d'accueil médicalisé (FAM) de 8 places
adossée à un établissement médico-social existant
destinée à des adultes avec autisme ou troubles envahissants du développement
dans le département du Cantal.

Avis de la commission d'information et de sélection

(article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles.)

Un projet a été reçu à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et au Conseil départemental du Cantal.

Ce projet est présenté par l'Adapei du Cantal.

Il a été instruit et soumis à la commission d'information et de sélection réunie le 15 mai 2017.

La commission a émis un avis favorable.

Le présent avis est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental du Cantal.

Il est également publié sur les sites internet de l'Agence régionale de santé et du Conseil départemental du Cantal.

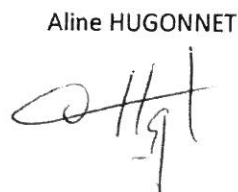
Fait à Lyon, le 5 juin 2017.

La co-Présidente
représentant le Directeur général de l'ARS



Christelle LABELLIE-BRINGUIER

La co-Présidente
représentant le Président du Conseil départemental



Aline HUGONNET